



DÉLÉGATION AUDE-ROUSSILLON

<https://auderoussillon.secours-catholique.org>

4 raisons de soutenir un accès pour tous à la santé

MIGRANTS

28/03/2025

Maintenir un accès aux soins médicaux pour tous, y compris les personnes sans titre de séjour, est essentiel pour la santé de toute la population.



1. DANS L'INTÉRÊT DE LA SOCIÉTÉ

Défendu par de nombreux praticiens, l'accès pour tous aux soins médicaux et hospitaliers représente un « enjeu crucial de santé publique et de protection contre les risques sanitaires », explique le Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires (Covars) dans une lettre de juin 2024. La société a tout intérêt à maintenir un mécanisme de suivi médical pour tout le monde et à prendre en charge des pathologies le plus tôt possible, afin notamment de se prémunir contre le risque de transmission d'infections et l'apparition de nouvelles épidémies.

2. UN COÛT FINANCIER PEU SIGNIFICATIF...

L'aide médicale de l'État (AME), qui permet une prise en charge des soins dans la limite des tarifs de la Sécurité sociale, ne concerne que les plus démunis, c'est-à-dire les personnes non régularisées dont les ressources sont inférieures à 810 euros par mois pour une personne seule. Ce dispositif représente moins de 0,5 % du budget total de la Sécurité sociale. Sa suppression n'entraînerait pas d'économies significatives. Au contraire, en limitant la prise en charge aux situations graves, nécessitant des soins plus lourds, le dispositif coûterait en définitive plus cher et fragiliserait des services d'urgence publics déjà saturés.

3. LE DROIT DE VIVRE EN BONNE SANTÉ

En Espagne, la restriction de l'accès aux soins pour les personnes sans titre de

séjour, mise en place en 2012, a conduit à une hausse de 15 % par an de la mortalité parmi cette population. Six ans plus tard, rétropédalage : le pays rétablit une couverture de santé pour les migrants en situation irrégulière. Pour le Secours Catholique, la fin de l'AME tout comme la réduction des motifs médicaux pris en charge par l'État, aurait un coût humain insoutenable. Car le droit à une vie digne implique aussi le droit de rester en bonne santé.

4. UN DISPOSITIF DÉJÀ BIEN ENCADRÉ

Contrairement aux idées reçues, l'AME ne constitue pas un « appel d'air » migratoire. De fait, dans la plupart des cas, les personnes en situation irrégulière apprennent ou contractent leur maladie après leur arrivée en France, selon un rapport du Comité pour la santé des exilés (Comede) datant de 2019. Et comme le constate une étude de Médecins sans frontières, seulement 51 % des personnes éligibles à l'AME en font la demande. Car ce droit est complexe à obtenir du fait de la lourdeur des démarches administratives pour des personnes en grande précarité, qui ne maîtrisent pas nécessairement la langue française et qui craignent d'être signalées aux autorités et expulsées.

Djamila Ould Khettab (Journaliste) - Camille Besse (Dessinatrice)

<https://auderoussillon.secours-catholique.org/notre-actualite/4-raisons-de-soutenir-un-acces-pour-tous-la-sante>